W1/2A

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

SOMMAIRE

Nomination.-

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE I96I Nº 67/PR-MAC-MCET

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la constitution du 26 Novembre 1960 ;
VU le décret NºI09/PCM du 6 Août 1959, fixant les attributions des Membres du Gouvernement,
VU l'Arrêté nº 50 APA du 7 Janvier I954 modifiant l'Arrêté nº93I du I6 Août I924 et chargeant le Service de Contrôle du Conditionnement au Port et de l'Inspection des Produits à l'Intérieur, de la Vérification des Poids et Mesures au Dahomey et sous la surveillance du Sécrétaire Général,
VU le Décret nºI8I PCM/MEP du 26 Juillet I960 portant réorganisation du Ministère de l'Economie et du Plan, et créant une Sous-Direction du Contrôle des Prix et Stocks, de la Répression des Fraudes et des Poids et Mesures,

VU la Décision nº289/MAP du 28 Octobre 1959 plaçant M.ALLI Tiamiyou, Ingénieur des Travaux Agricoles, en position de Service au Service de Contrôle du Conditionnement,
VU le retour de stage en France de M.ALLI Tiamiyou, en date du 30 Décembre I960,
VU les nécessités du Service,
Sur la proposition du Ministre de l'Agriculture et de la Coopération, et du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme,
En Conseil des Ministres.-

D E C R E T E :

ARTICLE Ier.- M. ALLI Tiamiyou, Ingénieur des Travaux Agricoles de Ière classe Ier échelon, est nommé Adjoint au Chef du Service de Contrôle du Conditionnement et de l'Inspection des Produits à l'Intérieur, avec résidence à Cotonou.

ARTICLE 2.- Cumulativement avec ces fonctions, M. ALLI Tiamiyou exercera celles d'Inspecteur chargé du contrôle des Instruments de Mesure, et sera commissionné à l'effet d'exercer les vérifications nécessaires.

ARTICLE 3.- M. ALLI Tiamiyou prêtera le serment prévu par les textes en vigueur.

.../...

PORTO-NOVO, le 13 MARS 1961
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

H. M A G A

VU
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COOPERATION,

S. /)ASSI

VU
LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'ECONOMIE
ET DU TOURISME,

P. DARBOUX

VU
LE CONTROLE FINANCIER,

VU
P. LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET,
Le Ministre du travail et de la Fonction Publique
chargé de l'Intérim,

B. BORNA

AMPLIATIONS

JORD	I
P.R.	15
SGCM	5
Tous Ministères	II
Toutes Préfectures	4I
Conditionnement	2
Sce. Agriculture	5
S/Préfectures	I3
Information	I
Radio	I
Intéressé	I